

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (UniD)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 22 FÉVRIER 2022

SALLE D62 – BÂTIMENT PRINCIPAL

Présidence :

GRETHER Jean-Marie (JMG)

Vice-recteur finances et accréditation

Présent-e-s :

AEBI Alexandre (AA)	FS	Membre du corps professoral
AUGSBURGER Robin (RA)	FLSH	Membre du corps étudiantin
BINDSCHEDLER Saskia (SB)	FS	Membre du corps intermédiaire
DISTEFANO Giovanni (GD)	FD	Membre du corps professoral (à distance)
KOHLER Roxane (RK)	DC	Responsable du Bureau hygiène et sécurité, coordinatrice UniD
NEIER Michel (MN)	DC	Responsable du Bureau intendance des bâtiments
REBETEZ Martine (MR)	FLSH	Membre du corps professoral (à distance)
SCHILLI Lionel (LSch)	DC	Chef du Service des bâtiments, de l'environnement et de la sécurité
SCHNEIDER Alice (AS)	DC	Développement durable
TERRIER France (FT)	FLSH	Membre du corps intermédiaire
VEIGA Damien (DV)	FLSH	Membre du corps étudiantin
WÜTHRICH Morgane (MW)	DC	Responsable du Bureau égalité des chances

Absent-e-s :

FARSI Mehdi (MF)	FSE	Membre du corps professoral
FASEL LAUZON Virginie (VFL)	DC	Quality manager, coordinatrice UniD
FIECHTER Peter (PF)	FSE	Membre du corps professoral
MILLER Stephen (SM)	FS	Membre du corps professoral
MIVILLE François (FM)	FS	Membre du corps intermédiaire
MÉTRAL Thibaud (TM)	FS	Membre du corps étudiantin
TERRIER France (FT)	FLSH	Membre du corps intermédiaire
VUILLEMIN Nathalie (NV)	FLSH	Membre du corps professoral

Ordre du jour

1. Validation du PV de la séance précédente (26.10.2021)
2. Informations de la coordination
3. Rapport d'activité 2021 et objectifs 2022
4. Plan climat
5. Planifications des séances 2022 de la commission
5. Divers

3. Rapport d'activité 2021 et objectifs 2022

Contexte : en 2019, la **commission de gestion de la fortune** de l'Université a décidé de modifier complètement l'allocation de son portefeuille vers des **placements en fonds durables**. La commission a demandé des offres à trois Banques et à un spécialiste en placements. Le mandat a finalement été donné à l'administrateur existant et régissant la fortune à ce moment-là. M. Augsburgers se demande si la liste de ces fonds ne devrait pas être publiée.

Décision : les placements de la Fortune de l'Université ne feront pas l'objet d'une mention dans le rapport d'activités mais d'une discussion lors de la prochaine séance de la Commission UniD du semestre d'automne.